

Ce que font les CMS pour les proches aidants de votre Ville.



Ce que les CMS peuvent faire pour vous !

Les centres médico-sociaux vaudois (CMS) offrent un accompagnement individuel pour toutes les personnes proches aidants et une carte d'urgence pour pouvoir organiser le relais en cas de besoin.

Des moments d'échanges

Tout proche aidant peut faire le point sur sa situation, clarifier ses besoins, partager ses réflexions et préoccupations, bénéficier de conseils ou être informé et orienté par un professionnel des CMS.

Une carte d'urgence

Tout proche aidant peut être préoccupé à l'idée qu'il ne puisse pas assurer sa présence, en raison d'une urgence médicale par exemple.

Grâce à cette carte, le CMS peut rapidement prendre les mesures indispensables au bien-être de la personne aidée, selon ce qui aura été convenu à l'avance.



Cette carte est remise gratuitement par le CMS.

Ces prestations gratuites s'adressent à tous les proches aidants du canton de Vaud, qu'ils aident une personne cliente ou non d'un CMS.

Pour plus d'informations, contactez le CMS au **0848 822 822** ou www.avasad.ch/proches-aidants

Ces prestations s'inscrivent dans le programme cantonal de soutien aux proches aidants du Département de la santé et de l'action sociale www.vd.ch/proches-aidants.

